Intra CL

**Public**

7 agents de la caf 35-37-76-50
Calendrier - Lieux - Modalités d'accès : Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

**Catégorie**

Offre de l'EGOC

**Tarifs**

**Modalités d'animation**

**Formateur**

PROVOST Barbara

**Effectif**

**Taux de satisfaction**

**Tarif / Coût stagiaire**

# 2019- OMEGA - Expérimentation : Collectivités territoriales et intercommunalités : qui fait quoi en matière d'action sociale? - CAF 35-37-76-50

MAJ : Vendredi 20 novembre 2026

## Contenu

**Formation aux aides financières collectives en CAF**

**Collectivités territoriales et intercommunalités : qui fait quoi en matière d'action sociale ?**

**Intervenante : Barbara PROVOST**

**Public** : Technicien  AFC

**Durée** : une journée en présentiel + ½ journée à distance

**Objectifs**

→ Comprendre l'évolution des collectivités territoriales et le jeu des compétences ;

→ Avoir une visibilité de la cartographie intercommunale ;

→ Appréhender les glissements de responsabilité en matière d'action sociale ;

→ Clarifier les différentes formes de portage juridique et financier en matière d'action sociale.

**Programme**

**En présentiel :**

**Objectifs**

**Eléments de contenu**

**Méthodes pédagogiques**

**MATIN**

Comprendre l'évolution des collectivités territoriales et le jeu des compétences

Avoir une visibilité de la cartographie intercommunale

De l'Etat à la commune : effets des jeux de décentralisation. Zoom sur la compétence « action sociale » au sein de chaque strate administrative.

Cartographie de l'intercommunalité. Les différents types d'EPCI avec ou sans fiscalité propre.

Jeu découverte en sous-groupes + apports de la formatrice

Quiz connecté + apports de la formatrice

**APRES MIDI**

Appréhender les glissements de responsabilité en matière d'action sociale

Clarifier les différentes formes de portage juridique et financier en matière d'action sociale

La notion de compétence obligatoire, optionnelle et facultative. La définition de l'intérêt communautaire. La restitution de compétence

Exploration des modes de gestions possibles en lien avec les transferts de compétences en matière d'action sociale : la régie, l'entente intercommunale, la DSP, la SPL, la SCIC

Apports de la formatrice illustrés par des cas concrets + cartographie

Pédagogie inversée : à partir de supports fournis, les groupes produiront de la connaissance sur chaque mode de gestion + apports de la formatrice

**A distance :**

Les participant.e.s trouveront sur la plateforme :

- Des ressources biblio-sitographiques pour aller plus loin ;
- Une banque d'articles sur la thématique ;
- Des vidéos ressources sur la thématique ;
- Des exercices d'auto diagnostic pour évaluer leurs propres connaissances et compréhension des enjeux de territoire ;
- Une E communauté pour poursuivre les échanges engagés en présentiel.

**Formatrice**

Barbara PROVOST, consultante en développement territorial

## Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

**Evaluation en amont** : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

**Evaluation au cours de la formation :** validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

**Evaluation à chaud :** à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

**Evaluation à froid :** réalisée avec un outil interne Caf

**Attestation de suivi :** Feuille de présence

**Attestation de participation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

---

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de

marché (1 mois pour les sessions INTER).

---

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**

---